

Déclaration liminaire CSA de repli du mercredi 21 janvier 2026

Nous ouvrons ce CSA de repli dans un contexte de gravité extrême. Lundi, une collègue du service a fait une décompensation majeure sur son lieu de travail. Cet effondrement professionnel et humain n'est ni un accident, ni une fatalité, ni un événement imprévisible. Il est la conséquence directe d'une dégradation continue des conditions de travail et d'un épuisement professionnel que nous dénonçons depuis des mois, voire des années.

Nous l'avions annoncé. Nous l'avions écrit. Nous l'avions alerté publiquement dans notre précédent tract. Les signaux étaient là : surcharge chronique, pression institutionnelle, injonctions contradictoires, manque de reconnaissance et absence de réponses structurelles . Vous avez laissé la situation se détériorer jusqu'au point de rupture.

Cet épisode a provoqué un choc collectif. Il a fait remonter chez de nombreux collègues une souffrance profonde, parfois ancienne, longtemps tue, par loyauté professionnelle ou par peur. Ce malaise généralisé démontre que le problème n'est pas individuel, mais systémique.

Nous souhaitons également dénoncer avec force les conditions dans lesquelles la collègue a été prise en charge. Ce sont les collègues, et eux seuls, qui ont dû gérer cette situation de crise, dans l'urgence et l'émotion, alors même que des cadres étaient présents dans le service, et surtout au même étage . Cette absence de réaction de l'encadrement est inacceptable et pose clairement la question des responsabilités.

La seule réponse institutionnelle apportée a été l'envoi d'un mail rappelant la disponibilité de la psychologue des personnels. C'est déjà une bonne chose mais cette réponse est largement insuffisante, hors-sol, et déconnectée de la réalité vécue par les agents. Depuis plusieurs années, nous demandons l'intervention d'une psychologue du travail de la DRHAS, capable d'analyser et de traiter les causes organisationnelles et collectives de la souffrance au travail. Vous avez choisi de ne pas y répondre. Aujourd'hui, vous arrivez trop tard.

Nous le disons sans ambiguïté : il ne s'agit pas d'un défaut d'alerte. Les alertes ont été nombreuses, claires et répétées. Ce qui fait défaut, ce sont les décisions, la prévention et le courage managérial. Faudra t'il qu'un nouvel agent s'effondre pour réagir ?

Nous refusons que cette situation soit traitée comme un fait divers ou un incident isolé. Nous refusons également que la responsabilité soit porté à l'agent en prétextant , comme c'est souvent le cas, une fragilité personnelle déjà existante . La santé psychique des agents est de votre responsabilité directe. Chaque jour sans réponse structurelle adaptée engage un peu plus cette responsabilité.

Nous exigeons aujourd'hui :

- la reconnaissance officielle de l'existence de risques psychosociaux graves dans ce service,

- la mise en place immédiate d'un accompagnement par une psychologue du travail de la DRHAS
- une analyse approfondie des conditions de travail et de l'organisation du service,
- des mesures concrètes, visibles et rapides, pour protéger les agents.

Nous ne nous contenterons plus de paroles, de mails ou de dispositifs de façade. Ce qui s'est produit lundi est un signal d'alarme. Continuer à ne pas agir, c'est faire le choix d'assumer les conséquences futures sur la santé des agents et le fonctionnement du service.

La CGTIP16 sera toujours aux côtés des collègues, sans relâche, pour les soutenir, les protéger et porter leur parole.